BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 911

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

939 584 645 RCS Paris.
DEEPIP FRANCE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 58, rue de Monceau, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 843 210 014 RCS Paris. **KILI TECHNOLOGY.**
Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actifs. Société apporteuse : KILI TECHNOLOGY Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 47 boulevard de Courcelles 75008 Paris Capital : 35295.20 EUR Numéro unique d'identification : 843210014 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : DeepIP France Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 58 rue de Monceau 75008 Paris Capital : 100.00 EUR Numéro unique d'identification : 939584645 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 3755069.00 EUR - passif de 225549.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La Scission Partielle portant sur la branche complète et autonome d'activités de « développement de logiciels permettant la rédaction de demande de brevet grâce à l'intelligence artificielle et d'octroi de licences permettant la commercialisation de ces logiciels », dont la transmission par la société KILI TECHNOLOGY à la société DeepIP France est consentie et acceptée sera réalisée moyennant l'émission par DeepIP France en faveur des associés de KILI TECHNOLOGY, à la Date de Réalisation, de 3.529.520 actions d'une valeur d'un euro par Action Nouvelle, en ce compris dix centimes d'euro (0,10 €) de valeur nominale et quatre-vingt dix centimes d'euros (0,90 €) de prime, entièrement libérées, à émettre par DeepIP France à titre d'augmentation de capital. En conséquence, l'opération donnera lieu à une augmentation de capital de la société DeepIP France de 352.952 euros par l'émission de 3.529.520 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0.10 d'euros chacune. Montant prévu de la prime d'apport : 3.176.568 euros . Date du projet commun d'apport partiel d'actifs : 28.01.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société KILI TECHNOLOGY : 31.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société DeepIP France : 04.02.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..